

PRENDRE SOIN DE VOTRE VIE D'ENTREPRENEUR ENGAGÉ  
► VOUS PROTÉGER,  
VOUS ET VOS SALARIÉS



Harmonie  
mutuelle

GROUPE vyv

AVANÇONS *collectif*

## VOS ENJEUX

**En tant qu'entrepreneur**, vous êtes seul responsable de vos salariés et du développement de votre entreprise. Vous manquez de temps pour concilier votre vie professionnelle et votre vie personnelle.

Afin de maintenir votre performance tout en préservant votre équilibre, vous avez besoin de conseils experts pour prendre rapidement les bonnes décisions.

## NOTRE ENGAGEMENT

### PRENDRE SOIN DE VOTRE VIE *d'entrepreneur engagé.*



Avec plus de 140 000 entrepreneurs accompagnés sur toute la France, Harmonie Mutuelle connaît le rôle important que vous occupez dans la vie économique et sociale des territoires et partage avec vous le goût de l'action et de l'engagement.

À ce titre, nous savons parfaitement que votre activité professionnelle et votre vie personnelle sont intimement liées et que **pour bien protéger l'une, il faut protéger l'autre.**



C'est pourquoi nous nous engageons au quotidien à **prendre soin de votre vie d'entrepreneur engagé**, en protégeant à la fois :



votre vie professionnelle  
et personnelle



vos salariés



votre activité

Pour cela, nous mobilisons *la force des collectifs*

» **Conseillers Harmonie Mutuelle, experts partenaires, réseaux de solidarité et d'initiatives** «  
afin de concevoir des solutions qui répondent à vos besoins d'entrepreneurs  
en vous assurant sécurité, adaptabilité, accessibilité, simplicité et rapidité.



# POUR VOUS, entrepreneur

## ► PROTÉGER VOTRE VIE PERSONNELLE ET CELLE DE VOTRE FAMILLE



**Complémentaire santé**  
pour améliorer vos remboursements de soins, en bénéficiant de l'ensemble des services Harmonie Mutuelle.



**Prévoyance**  
pour maintenir votre niveau de revenus et celui de vos proches, en cas de maladie, d'accident (arrêt de travail, invalidité), ou de décès.



**Assurance Emprunteur**  
pour réaliser en moyenne 10 000 € d'économies sur votre prêt immobilier tout en bénéficiant d'une couverture sur mesure adaptée à votre situation.



**Votre devis santé entrepreneurs immédiat**  
sur [hmutuelle.fr/devis-sante](http://hmutuelle.fr/devis-sante)

Dans le cadre de la loi Madelin, vous pouvez déduire de votre revenu imposable les cotisations versées au titre de nos contrats santé, prévoyance et retraite.



## ACCOMPAGNER VOTRE VIE PROFESSIONNELLE



**Accès à des réseaux de proximité et partenaires**  
pour être aidé dans le démarrage de votre activité, partager vos expériences avec des pairs ou développer votre réseau d'affaires.

**Réseau entreprendre, Fédération nationale des auto-entrepreneurs, CCI, CMA, CPME.**



**Solutions de soutien et d'accompagnement**  
pour faire face aux situations difficiles, rompre une situation d'isolement ou se relever après un échec entrepreneurial.

- Service d'écoute et de soutien auprès de psychologues.
- Services d'aides auprès de nos partenaires 60 000 rebonds, Les Rebondisseurs Français, APESA.



## PRÉPARER VOTRE AVENIR



**Épargne retraite**  
pour anticiper la baisse de vos revenus à la retraite et maintenir votre niveau de vie tout en bénéficiant d'avantages fiscaux aujourd'hui grâce à la déduction fiscale de vos versements.  
Cette épargne reste disponible en cas de besoin grâce aux nombreux cas de déblocage.



**Votre diagnostic retraite immédiat**  
sur [hmutuelle.fr/diag-perin](http://hmutuelle.fr/diag-perin)



**Assurance vie**  
pour préparer vos projets, transmettre un capital et dynamiser votre épargne grâce à des placements rémunérateurs tout en bénéficiant d'un cadre fiscal avantageux. Cette épargne est disponible en cas de besoin.



## POUR VOS salariés



### PROTÉGER VOS SALARIÉS



**Complémentaire santé** pour améliorer leurs remboursements de soins, en leur faisant bénéficier de l'ensemble des services Harmonie Mutuelle.



**Votre devis santé salariés immédiat sur [hmutuelle.fr/devis-sante](http://hmutuelle.fr/devis-sante)**



**Prévoyance** pour maintenir leur niveau de revenus et celui de leurs proches, en cas de maladie, d'accident (arrêt de travail, invalidité) ou de décès.



**Prévention** pour identifier et formaliser les risques de santé avec le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), et pour limiter ces risques en améliorant la qualité de vie au travail.

En tant qu'employeur, vous êtes tenu de respecter certaines obligations en matière de protection sociale, notamment dans le cadre de votre **convention collective nationale**. Harmonie Mutuelle est votre partenaire privilégié pour vous accompagner dans le respect de ces obligations tout en bénéficiant d'exonérations fiscales et sociales.



### MOTIVER ET FIDÉLISER VOS SALARIÉS



**Épargne Salariale et Retraite** pour engager et valoriser vos salariés en les associant à la performance de l'entreprise, dans un cadre fiscal avantageux. Vos salariés bénéficient ainsi d'un dispositif pour financer leur projet ou préparer leur retraite sereinement.



**Programme d'avantages** offrant des réductions tarifaires dans les domaines des loisirs, du sport, des vacances et bien d'autres, comme un Comité Social et Economique (CSE).



## POUR VOTRE *entreprise*



### SÉCURISER LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENTREPRISE



**Multirisque professionnelle** pour couvrir votre responsabilité, votre activité, vos biens professionnels et vos finances en fonction de votre secteur d'activité. La **responsabilité civile professionnelle** peut être souscrite seule pour certaines activités sans locaux.



**Votre diagnostic multirisque pro immédiat sur [hmutuelle.fr/diag-mr-pro](http://hmutuelle.fr/diag-mr-pro)**



**Protection juridique professionnelle** pour bénéficier d'une assistance juridique auprès d'une équipe de juristes spécialisés et une prise en charge des frais liés aux éventuels litiges.



**Indemnités de fin de carrière** pour répondre à vos obligations légales lors du départ en retraite d'un collaborateur.

# HARMONIE MUTUELLE

## à votre service

### UN ACCOMPAGNEMENT EXPERT DES ENTREPRENEURS



**Interlocuteur unique**  
sur l'ensemble de vos besoins  
professionnels comme  
personnels.



**Un outil de diagnostic exclusif**  
permet à nos conseillers  
d'identifier clairement vos  
besoins à partir de votre  
situation personnelle actuelle et  
de celle de votre entreprise, et  
de vous proposer les solutions  
les mieux adaptées.



**Des conseils et  
avis de spécialistes**  
pour une protection optimale  
pour vous et votre famille, vos  
salariés et votre entreprise.  
À retrouver gratuitement sur  
[harmonie-mutuelle.fr](http://harmonie-mutuelle.fr)

### DE NOMBREUX SERVICES INCLUS DANS VOS CONTRATS



**Téléconsultation**  
pour consulter un médecin généraliste  
ou spécialiste 24h/24 et 7j/7 par visio,  
tchat ou audio. Pratique pour gagner  
du temps et s'adapter  
à vos contraintes horaires.



**Réseau de partenaires de soins Kalixia**  
pour un reste à charge limité  
auprès de 6 500 opticiens,  
4 000 centres d'audioprothèse,  
4 000 praticiens dentaires  
et 500 ostéopathes.



**Services d'assistance et d'aide**  
pour faciliter votre quotidien et celui de  
vos salariés dans les moments difficiles :  
soutien psychologique, aide à domicile,  
service à la personne, fonds social,  
assistance à l'international pour un voyage  
à titre privé ou professionnel.



**Prévention santé**  
Des programmes pour les parents  
de jeunes enfants ou les seniors,  
et des rendez-vous prévention  
(ateliers, conférences...).



# DES OUTILS PRATIQUES POUR TOUT GÉRER RAPIDEMENT EN LIGNE

## Pour vos contrats personnels, depuis votre espace adhérent Harmonie & Moi :

- Accédez à la téléconsultation
- Suivez et gérez vos contrats
- Contactez un conseiller rapidement
- Téléchargez votre attestation Madelin
- Consultez vos remboursements
- Envoyez vos documents médicaux en photos...

## Pour vos contrats salariés, depuis votre espace d'entreprise :

- Suivez et gérez vos contrats
- Affiliez vos collaborateurs
- Déclarez un arrêt de travail, une invalidité, un décès
- Téléchargez vos justificatifs
- Accédez à votre espace documentaire (actualités, informations pratiques...)

## Nous contacter



Aurore MERLIN  
Responsable Animation  
Commerciale



06 73 42 90 95



aurore.merlin@harmonie-mutuelle.fr

## PREMIÈRE ENTREPRISE MUTUALISTE À MISSION, HARMONIE MUTUELLE S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEURS ET ENTREPRISES DES TERRITOIRES.

Notre raison d'être : agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs. S'inscrivant au cœur du Groupe VYV, acteur de l'économie sociale et solidaire, Harmonie Mutuelle réaffirme son engagement en faveur de l'accès aux soins, d'une protection sociale étendue et d'une société de solidarité, en cohérence avec sa vocation non lucrative et son ancrage dans les territoires.

Notre engagement : proposer des solutions et services utiles pour vous, Entrepreneurs, et pour la société.

Rendez-vous sur [harmonie-mutuelle.fr](http://harmonie-mutuelle.fr) pour en savoir plus !



**92 %**  
des entreprises adhérentes sont  
prêtes à nous recommander



**5**  
millions de personnes  
protégées



**+ de 140 000**  
entrepreneurs adhérents

Nous suivre ➤



**Harmonie  
mutuelle**

GROUPE **VYV**

**AVANÇONS collectif**